

Synthèse

Pour le compte de l'État, le Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM est en charge de la surveillance de l'ancien site minier de Salau (mines de tungstène) situé sur la commune de Couflens dans l'Ariège (09) au titre des articles L-174-1 à 4 du code minier.

Les contrôles annuels portent sur :

- l'état et l'évolution des deux verses de résidus de traitement (dépôts 1150 et 1230) ;
- le remplissage et la végétalisation des bassins de rétention et l'état de leurs digues, situés en pied des amas miniers ;
- le fonctionnement correct de l'émergence minière de la galerie 1230 qui draine la majeure partie du réseau minier souterrain ;
- le niveau de comblement de la retenue du barrage des Cougnets situé à l'aval de la verse 1230.

La visite annuelle a eu lieu le 11 septembre 2018. Elle n'a pas révélé de désordre récent significatif sur les verses, bassins et digues par comparaison avec les résultats de la surveillance 2017, ni même d'indice manifeste d'évolution préjudiciable des ouvrages surveillés.

Les verses 1150 et 1230 n'ont pas manifesté de signes de déstabilisation superficielle ou « en grand » malgré les fortes intempéries du premier semestre 2018. Il est cependant important de souligner qu'il est impossible de totalement exclure une légère et momentanée réactivation des renards hydrauliques présents dans la verse 1150. Néanmoins, la végétalisation progressive des talus des verses se poursuit, y compris dans les zones les plus en pente. L'encroustement de surface (désigné sous le terme de « *casque de fer* » ou « *chapeau de fer* ») participe largement au maintien de la stabilité superficielle des talus et limite l'envol des poussières. Les bassins en pied des verses sont quasiment pleins, mais il n'a pas été observé d'apports de résidus récents. Les sacs de résidus constituant les digues sont partiellement éventrés depuis nombre d'années. Toutefois, la stabilité à court et à moyen termes des digues ne semble pas menacée. Il n'en demeure pas moins, qu'il est toujours recommandé à plus longue échéance de procéder à minima à la stabilisation de la digue du bassin n° 4 au pied du dépôt 1230, cette dernière étant fortement sous-cavée.

L'émergence minière fonctionne normalement en déversant ses eaux vers le torrent d'Anglade.

Le niveau d'eau dans la retenue du barrage des Cougnets reste particulièrement bas, la lame d'eau ne submergeant pas le déversoir de l'ouvrage. Les eaux sont drainées par les barbacanes traversant l'édifice en béton armé. Le barrage semble parfaitement stable, mais il est recommandé, à moyenne échéance, de le curer afin de rétablir sa pleine capacité de stockage. Cependant, il convient de souligner que cette opération sera complexe et onéreuse.

En 2019, le site minier de Salau sera à nouveau surveillé pour s'assurer que n'apparaissent pas de dégradations pouvant interférer sur la stabilité des verses et vérifier l'absence d'anomalies sur les digues et bassins. Il sera également vérifié le fonctionnement normal de l'émergence minière. Le curage manuel des fossés et des conduites d'évacuation des eaux superficielles et minières sera poursuivi lors de la visite d'inspection annuelle.

Enfin, dans le contexte actuel de projet de réouverture de la mine, le DPSM continuera d'informer à l'avance la DREAL Occitanie de toute intervention sur site de ses équipes.